

en exécution ; et si une entreprise augmente d'intérêt en raison des sacrifices qu'elle coûte, cet arrangement intéressera le peuple à l'Éducation, même avant qu'il ait pu juger pleinement de ses heureux effets. Il est donc permis d'espérer que les facilités qu'offre cette loi mettront bientôt nos concitoyens de tout rang à même de faire valoir leurs excellentes dispositions, et de se qualifier par la lecture des bons livres et des journaux à juger sainement des hommes et des choses quand il s'agira de leurs intérêts publics ou particuliers.

C'est pour contribuer à hâter cet heureux perfectionnement en offrant de nouveaux élémens d'instruction, que nous avons formé le projet de ce Journal.

Le désir de tirer un avantage pratique de ses connaissances élémentaires engagera le peuple à rechercher des livres pour améliorer ces bons commencemens ; mais peu de personnes ont les moyens de se procurer des bibliothèques assez nombreuses et assez bien choisies pour y puiser toutes les connaissances dont elles ont besoin ; ces collections seraient d'ailleurs insuffisantes, parce qu'on n'y trouverait pas les choses particulières au pays, ou qui devraient être traitées spécialement dans un ordre et avec un style particuliers. Il faut dans un pays pauvre où le goût de l'Éducation ne fait que de naître, user de beaucoup d'économie et de clarté pour la faire pénétrer dans les masses. C'est d'après ces considérations que nous offrons une publication peu coûteuse, qui contiendra des essais originaux ou des extraits de choix dans toutes les branches d'une bonne éducation canadienne. Notre travail aura sans doute quelque utilité, si, aux choses qui sont du domaine des sciences et de la littérature générale, nous ajoutons des essais sur la situation politique du pays, des détails peu connus sur notre histoire tant civile que religieuse, et des morceaux sur l'agriculture adaptés au sol et au climat.

Chacune des parties d'un cadre aussi étendu pourrait à elle seule fournir matière à un Journal, si les amateurs étaient plus nombreux et la situation du pays assez florissante pour en payer les frais. Mais vu l'état peu avancé où nous sommes, il nous a semblé qu'il y avait nécessité de les réunir toutes dans une même publication, dont nous nous flattons d'assurer par là le succès, en même tems que nous contribuerons plus efficacement au développement des ressources morales et physiques de notre Patrie. Pour mettre de l'ordre dans la disposition des articles, nous les classerons, ainsi que le titre l'indique, en quatre divisions dont nous allons séparément rendre compte.

I. La Politique, l'Histoire, l'Éducation, la critique des ouvrages qui y auront rapport, feront le sujet de la première partie. On aimera à y retrouver le souvenir de ceux de nos devanciers qui ont honoré le nom Canadien dans la guerre ou dans les conseils, ou qui se sont autrement illustrés par leurs travaux et leurs vertus ; on y verra avec plaisir des dissertations originales sur la Constitution de la mère-patrie et sur la nôtre ; nous pensons que la lettre de la Grande Charte pourra y figurer utilement, et y former la finale de l'histoire des vicissitudes qui contribuèrent à lui donner naissance. Amateurs de ce qui vient de source, nous devons aussi nous occuper de nos propres institutions, que nous suivrons à travers les modifications qu'elles ont éprouvées.